Les médias au service de la dictature



[Source : Patrick Huet]

Par *Patrick Huet*

Télés, radios… collabos : voyons ce qu'il en est !

Les médias : fer de lance de la propagande et de la dictature !

On entend régulièrement dans les manifestations contre le pass sanitaire et contre les restrictions à nos libertés le slogan : « télés, radios… collabos ! » Mais qu'en est-il exactement ?

Eh bien ma position n'a pas varié d'un seul degré depuis le courrier que j'adressais à mes voisins le 14 mars 2020 (https://www.patrickhuet.net/atteintes-aux-libertes/coronavirus-une-guerre-menee-par-les-medias-contre-les-populations/).

Ce courrier d'alerte commençait par : « Coronavirus : une guerre menée par les médias contre les populations ». Aujourd'hui, je réaffirme complètement cette position.

Les médias : la division blindée d'attaque des populations !

Bien que dans les manifestations, je crie aussi « télés, radios, collabos ! » (parce qu'il faut bien un slogan accessible à tous), je ne partage pas totalement ce point de vue.

Pour moi, les médias (télé radios, presse) ne sont pas de simples collabos, ils représentent la division blindée en charge de briser la

résistance psychologique des habitants, de réduire cette résistance à néant afin que les gouvernements puissent ensuite installer le confinement planétaire et l'abolition de toutes les libertés.

Cette attaque qu'ils ont menée (et qu'ils continuent de mener) contre les populations, ils l'ont fait en parfaite connaissance du but à atteindre : anéantir toute résistance en vue de l'établissement d'une dictature planétaire !

Ce ne sont pas des journalistes, mais des soldats !

Nous n'avons pas affaire à des journalistes, mais à des soldats qui savent parfaitement quelle est leur mission : anéantir leur adversaire. Et leur adversaire, c'est nous, le peuple !

Des médias qui censurent les faits véridiques pour imposer des mensonges.

Ces médias (télés, radios, presses) ont effectué des reportages truqués pour faire croire à l'existence d'une épidémie, ils ont censuré les médecins et scientifiques qui dénonçaient l'imposture (et la dangerosité) des masques, qui dénonçaient les confinements et l'abolition des libertés sous prétexte sanitaire.

Ces médias truquent la réalité des faits quand ceux-ci deviennent incontournables, notamment par l'établissement de « vérificateurs de faits » (facts checkers) pour systématiquement les dénigrer et les nier. L'ensemble de la presse se saisissant alors de ces « avis soi-disant » officiels pour censurer ces faits dans leurs colonnes et dans les commentaires des lecteurs.

Ils truquent la réalité en niant la participation réelle aux manifestations, écrivant 400 personnes quand il y en a 4 000 ! (par exemple).

Ils ne rapportent jamais les morts dus aux injections faussement appelées vaccins, ni les hécatombes cardiaques !

Ils truquent la réalité, en utilisant des termes comme « cas covid » pour créer volontairement une confusion entre « cas » et malades ou entre cas et infectés. Et faire croire à l'existence d'une épidémie. Or, c'est faux. Les prétendus « cas » ne sont pas des « cas », mais des tests qu'un laborantin a déterminés comme étant positifs ! (Positif à quoi ? nul ne le sait puisqu'aucun virus du covid n'a jamais été isolé dans un laboratoire et que les tests ne servent pas à déterminer si quelqu'un est malade.
Voir cet article
: https://www.patrickhuet.net/virus-la-grande-arnaque-devoilee/)

Des médias qui n'appartiennent qu'à une poignée de

milliardaires.

Ces médias appartiennent sont quasiment tous la propriété d’une poignée de milliardaires ou de banques. En voici les têtes : source : https://www.giletsjaunes06.com/index.php/base-de-connaissances/domaine-prive/233-a-qui-appartiennent-les-medias-en-france.

> Bernard Arnault, PDG du groupe de luxe LVMH (Les Echos, Le Parisien),
> Serge Dassault (Le Figaro),
> François Pinault (Le Point),
> Patrick Drahi, principal actionnaire de SFR/Altice (Libération, L’Express, BFM-TV, RMC),
> Vincent Bolloré (Canal+).
>
> Ensuite
>
> Xavier Niel, patron de l’opérateur de téléphonie Free et 11ème fortune de France, qui s’est associé avec
> Pierre Bergé, héritier du couturier Yves Saint-Laurent, associé au banquier Matthieu Pigasse, pour devenir propriétaire du groupe Le Monde (L’Obs, Télérama, La Vie…).
>
> Matthieu Pigasse possède également Radio Nova et l’hebdomadaire Les Inrocks.
> Martin Bouygues, 30ème fortune de France, est propriétaire du groupe TF1.
> La famille Mohn, qui contrôle le *groupe allemand Bertelsmann*, est propriétaire de M6, RTL, Gala, Femme actuelle, VSD, Capital,…
>
> Viennent ensuite
>
> Arnaud Lagardère, propriétaire d’Europe 1, de Paris Match, du JDD, de Virgin radio, de RFM, de Télé 7 jours, et
> Marie-Odile Amaury, qui possède L’Equipe (et dont le groupe est, par l’une de ses filiales, organisateur du Tour de France notamment).

Des médias qui ne sont que la courroie de transmission des labos et de leurs milliardaires.

Les médias ne sont pas des collabos. C’est la division d’attaque des labos et d’un club de milliardaires pour mettre à genou la résistance psychologique des peuples. Les médias sont des armes et les journalistes des soldats qui, avant le déclenchement de l’opération « coronavirus, savaient exactement quel rôle ils détiendraient lors de l’assaut planétaire contre les peuples.

En ce sens, ils sont totalement coupables de crime contre le genre humain ! Et devront en répondre devant la justice lorsque l’humanité aura mis fin à leur attaque !

Mettons fin à l’oppression des médias !

Il est temps de mettre un terme à l’assaut mené par les médias contre les populations. Deux collectifs se sont associés pour lancer en action en justice à l’encontre des médias.

Voici un extrait du communiqué paru sur France soir du 13 novembre.
Source
: https://www.francesoir.fr/politique-france/plainte-contre-x-bon-sens-aimsib-medias.

> L’association BonSens.org s’associe donc à l’Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMISIB) pour une plainte contre X, qui concerne notamment les médias et leurs directeurs de la publication, afin d’arrêter ces diffusions d’informations déloyales, les incriminant des chefs :
> – d’abus frauduleux de l’état d’ignorance et de la situation de faiblesse (art. 223-15-2 du Code pénal)
> – de complicité d’extorsion et de tentative d’extorsion (articles 312-1 et 312-9 du Code pénal)
> – de complicité d’empoisonnement et de tentative d’empoisonnement (article 221-5 du Code pénal)
>
> Une plainte de 108 pages, auxquelles s’ajoutent plus de 600 pages d’annexe dont les associations représentées par Maître Virginie de Araujo Recchia présentent le détail.
>
> L’intégralité de la plainte (PDF) :
> Plainte contre X avec constitution de partie civile de BonSens.org et de l’AIMISIB

Rejoignez ce mouvement. Ou si vous le pouvez, trouvez un avocat compétent et lancez votre propre action contre les médias. Leurs discours sont remplis de mensonges. Ils tombent directement sous le coup de la loi sur les « fake news » qui existe actuellement. Faites-vous plaisir. Vous avez été trop longtemps attaqué ! A votre tour de les attaquer en justice !

Auteur de l’article : Patrick Huet.